

# FAITS DIVERS/JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

## Cour spéciale militaire : le procès Kelly Ondo Obiang et Cie s'ouvre le 8 juin

ENA  
Libreville/Gabon

Le processus des suites judiciaires de l'affaire Kelly Ondo Obiang et Cie sera enclenché le mardi 8 juin 2021, à la faveur de la tenue d'une Cour spéciale militaire de justice. Celle-ci devrait statuer sur le coup d'Etat manqué par ces derniers le 7 janvier 2019. Ce jour-là, à l'aurore, à la tête d'un groupe de militaires comprenant l'adjudant Estimé Bidima Manongo

et l'adjudant-chef Dimitri Nze Minko, tous éléments de la Garde républicaine (GR) avaient pris d'assaut la Maison Georges Rawiri, siège de la Radio et Télévision nationales, pour délivrer un message d'appel à l'insurrection. Les autorités militaires avaient répliqué en éliminant deux des 6 membres du commando qui avait investi la radio nationale. Placés sous mandat de dépôt un mois plus tard à la prison centrale de Libreville, une instruction a été ouverte qui a conclu au caractère

suffisant des charges pesant sur eux pour qu'ils soient renvoyés devant la Cour spéciale militaire. Ces récriminations ont pour qualification "association des malfaiteurs, séquestration arbitraire et atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat". C'est le 5 février 2021 que la décision de les renvoyer devant une compétence militaire de justice a été prise par la juge d'instruction, et ce après deux ans d'investigations poussées destinées à saisir également les



Photo: DR

**Le lieutenant Kelly Ondo Obiang sera fixé sous peu sur son sort.**

motivations profondes de cette opération baptisée "dignité". Le lieutenant Kelly Ondo Obiang se disant à la tête du Mouvement patriotique des jeunes des forces de défense et de sécurité du Gabon (MPJFDS), avait appelé à faire cesser les "manœuvres de manipulation et de théâtralisation" autour de la santé d'Ali Bongo. Dans leur déclaration

diffusée en boucle sur la radio d'Etat ce 7 janvier aux premières heures de la matinée, Kelly Ondo Obiang déplorait que "Le message à la nation du chef de l'Etat Ali Bongo visant à clore rapidement le débat sur sa santé, a plutôt renforcé les doutes sur sa capacité à assumer les lourdes charges liées à la fonction de président de la République".

### Le clin d'œil de

**lybek**



## Mouila : la secrétaire particulière du préfet de la Douya-Onoye mortellement fauchée

F.N  
Mouila/Gabon

La secrétaire particulière du préfet du département de la Douya-Onoye, Hélène Tsina-Moubamba, Gabonaise de 53 ans, a trouvé tragiquement la mort après avoir été fauchée par un camion de marque Toyota de type Dyna 400, immatriculé HB-546-AA. Les faits se sont produits le 2 juin passé aux environs de 13 h 45, à la hauteur de l'ancienne agence de transport Barbier. Selon les premiers éléments de l'enquête diligentée par les éléments de la police, le camion Toyota conduit par Alain Etouk, un Gabonais de 38 ans, employé par la société libanaise Lorenzo, transportant des casiers de boissons gazeuses et alcoolisées, roulait dans le sens Pont de la Ngounié-Camp militaire, dans le 2e arrondissement de Mouila. Parvenu au carrefour jouxtant

l'ancienne agence de voyage Barbier, le conducteur aurait d'abord clignoté à gauche, avant de se rétracter. Un autre véhicule venait dans le sens contraire. C'est à ce moment que la secrétaire particulière du préfet aurait tenté de traverser la chaussée. Mais, contre toute attente, le chauffeur du Toyota Dyna revient sur son intention, en remettant le clignotant. Trompant ainsi la vigilance de la piétonne. Et le pire est arrivé. Le camion a percuté la dame de plein fouet et roulé sur elle. Hélène Tsina-Moubamba est morte sur-le-champ. D'après une source proche du dossier, le propriétaire du véhicule aurait certifié que son camion n'avait aucun problème technique particulier à signaler. Et qu'à ce qu'il semble, l'inattention et la vitesse pourraient toutefois être les causes de ce drame, qui est venu endeuiller la famille biologique de la dis-



Photo: Felicien Ndonga

**Hélène Tsina Moubamba de son vivant.**

parue. Mais aussi l'ensemble de l'administration publique de la province de la Ngounié, d'autant qu'elle était l'une des doyennes des secrétaires préfectoraux. Les investigations entamées par les Officiers de police judiciaire (OPJ) permettront de déterminer les circonstances exactes de ce drame.